

Les opérations sur biens et services

Le compte de biens et services

Lorsque l'on considère l'économie globalement, les principales opérations sont :

- La production qui correspond à la création de biens et services ;
- La consommation intermédiaire qui correspond à la destruction de biens et services au cours du processus de production ;
- La consommation finale qui correspond à la destruction de biens et services par les ménages pour satisfaire leurs besoins.
- La variation des stocks qui correspond à la conservation de biens et services pour une utilisation ultérieure.
- La formation brute de capital fixe qui correspond aux biens et services utilisés de manière durable dans le processus de production.
- Les acquisitions moins cessions de biens de valeur qui correspondent à des biens utilisés comme réserve de valeur.

Pour tenir compte des échanges avec l'extérieur, il convient d'ajouter les importations et les exportations qui correspondent aux échanges de biens et services de l'économie nationale avec le reste du monde.

Il est possible de présenter ces opérations dans le cadre d'un compte, le compte de biens et services qui, sous une forme simplifiée, se présente comme suit :

Production	Consommation intermédiaire
Importations	Consommation finale
	Variation des stocks
	Formation brute de capital fixe
	Acquisitions moins cession de biens de valeur
	Exportations

Ce compte est équilibré car il représente une même grandeur, la valeur des biens et services utilisés dans l'économie au cours de la période, selon deux points de vue : l'origine des biens et services et leur utilisation.

Date d'enregistrement et valorisation

Principe : Les opérations de création, de distribution, d'accumulation et de destruction de richesse doivent être enregistrées au moment où elles ont lieu.

Puisqu'il s'agit de décrire ces opérations au cours d'une période donnée, tout autre principe serait difficilement envisageable. De plus, c'est le seul qui permette de mettre en relation simplement les opérations de comptabilité nationale avec d'autres éléments comme les décisions de politique économique.

Principe : La comptabilité nationale valorise les biens et les services par la dépense monétaire qu'il faudrait effectuer pour en disposer.

En effet, l'utilité d'un bien ou d'un service, qui est une condition nécessaire pour un enregistrement en comptabilité nationale, n'est réellement établie que si un utilisateur accepte effectivement de céder de la monnaie pour en disposer. Cependant, le principe précédent interdit d'utiliser l'échange effectif du bien ou du service considéré contre de la monnaie car cet échange peut n'intervenir que bien après la production, c'est-à-dire à un prix qui n'est plus significatif de l'utilité du bien pour la société au moment de la production. Pour évaluer la dépense monétaire potentielle la comptabilité nationale va donc utiliser le plus souvent le prix du marché, c'est-à-dire le prix de produits similaires effectivement achetés. Lorsqu'il n'y a pas de prix de marché, soit parce que le bien ou le service est destiné à être distribué gratuitement, soit parce qu'il est destiné au producteur et qu'il n'existe pas de biens similaires échangés sur le marché, le bien et le service est évalué sur la base de ses coûts de production.

Principe : La valorisation des opérations de la comptabilité nationale est fondée sur des échanges réalisés sur une base volontaire par les deux parties.

La création de richesse va être évaluée à l'occasion d'échanges de produits contre de la monnaie, c'est le seul moyen pour disposer objectivement d'une mesure exprimée en unités monétaires. Mais la valeur d'un produit ne peut être déterminée par la quantité de monnaie contre laquelle il s'échange que si l'échange est équilibré. Or, en général, un échange n'a lieu que si chaque partie tire plus d'avantages de ce qu'elle reçoit que de ce qu'elle cède, il est dès lors difficile de décider si un échange est équilibré ou non. La comptabilité nationale va donc retenir le caractère volontaire, sans contrainte, de l'échange. Un échange réalisé volontairement, sans contrainte, par les deux parties est considéré par les comptables nationaux comme un échange équilibré qui peut servir de base à la valorisation des produits. Les activités illégales comme le trafic de drogue et la prostitution sont intégrées au système dans la mesure où elles sont exercées sur une base volontaire, sans contrainte.

Propriété : La comptabilité nationale ne décrit pas uniquement des flux monétaires.

En effet, une production peut être enregistrée dans les comptes d'une période même si elle ne donne lieu à aucun flux de monnaie au cours de cette période.

La production

La production est l'activité créatrice de richesse, elle est au cœur du système et est mesurée par la valeur des biens et services qu'elle crée. La production d'une entreprise ne doit pas être confondue avec ses ventes. En effet, la production doit être enregistrée même si elle ne fait pas l'objet d'une vente ou même si cette vente intervient beaucoup plus tard.

La consommation intermédiaire

Dans une économie fermée, c'est-à-dire sans relation avec l'extérieur, la consommation intermédiaire représente la partie de la production qui est détruite lors du processus de production. Pour une entreprise donnée, la consommation intermédiaire ne provient généralement pas de la production de l'entreprise mais d'achats à d'autres entreprises. Ce ne sont toutefois pas les achats qui constituent la consommation intermédiaire mais bien la destruction des biens et services lors du processus de production, celle-ci pouvant intervenir bien après l'achat.

La consommation finale

Par convention, la consommation finale des ménages est mesurée par leurs achats de biens et services. Pour des raisons pratiques portant sur la disponibilité de l'information, la comptabilité nationale suppose que les ménages consomment immédiatement les produits qu'ils achètent. Par exemple, un ménage est supposé consommer immédiatement la voiture qu'il achète.

La variation des stocks

La variation des stocks n'est pas définie par la différence entre la valeur du stock en fin de période et celle du stock en début de période mais par la différence entre la valeur des entrées en stocks et celle des sorties. Cette définition est imposée par l'équilibre des opérations sur biens et services. Supposons, en effet, qu'il n'y ait aucun stock en début de période et qu'un bien produit valant 100 au moment de sa production entre en stock, l'équilibre des comptes impose que la variation des stocks soit évaluée également à 100.

Production	100	Variation des stocks	100
------------	-----	----------------------	-----

En fin de période, les prix ont pu monter à 110 si bien que la différence entre le stock final et le stock initial est égale à 110, valeur qui ne permettrait pas d'équilibrer le compte de biens et services. De même, à la période suivante si le bien est sorti du stock pour être consommé, par exemple, à un prix de 120, l'équilibre des comptes impose que la variation des stocks soit mesurée par la sortie des stocks.

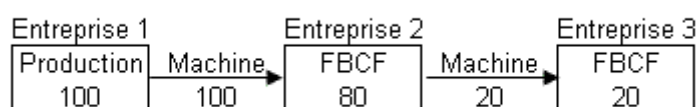
Production	0	Consommation finale	120
		Variation des stocks	-120

En combinant ces deux exemples, il est facile de déduire que l'équilibre des comptes impose de définir la variation des stocks par la différence entre les valeurs, au moment où elles ont lieu, des entrées et des sorties de stocks.

La formation brute de capital fixe

Dans une économie fermée, c'est-à-dire sans relation avec l'extérieur, la formation brute de capital fixe correspond à la partie de la production qui est utilisée durablement dans le processus de production, c'est-à-dire par exemple, à des machines ou des bâtiments. Pour une entreprise donnée, cependant, la formation brute de capital fixe ne provient généralement pas de sa propre production, mais de celle d'autres entreprises. Ainsi, pour être opérationnelle, la formation brute de capital fixe ne peut être définie directement comme un emploi de la production mais comme une acquisition. Cependant, comme une entreprise peut toujours céder des machines ou des bâtiments à une autre entreprise, la formation brute de capital fixe doit aussi tenir compte des cessions. En effet, si une entreprise achète un bien de capital et le revend à une autre entreprise, ce bien est compté deux fois dans les acquisitions, une fois dans les comptes de la première entreprise, une fois dans les comptes de la seconde entreprise. Aussi, pour éviter les doubles comptes, la formation brute de capital fixe sera-t-elle définie par les acquisitions moins les cessions par les entreprises de biens et services utilisés durablement dans le processus de production.

Par exemple, l'entreprise 1 produit des machines pour une valeur 100 et les vend à l'entreprise 2, celle-ci revendant une partie des machines pour une valeur de 20 à l'entreprise 3. La formation brute de capital fixe de l'entreprise 2 est égale à $100 - 20 = 80$, la formation brute de capital fixe de l'entreprise 3 est égale à 20 et celle de l'économie totale à 100, ce qui équilibre bien le compte de biens et services.



Ce texte n'engage que son auteur : Francis Malherbe

